Informations de base

1995/2053(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique) Relations Europe/Japon: prochaines étapes **Subject** 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés **Zone géographique** Japon	Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
RELA Relations économiques extérieures	MOORHOUSE James (PPE)	23/05/1995

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	DE MELO Eurico (ELDR)	06/09/1995
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	HENDRICK Mark Phillip (PSE)	19/07/1995
ENER Recherche, développement technologique et énergie	FORD Glyn (PSE)	25/06/1996

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	1825	1995-01-23

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Commerce et sécurité économique	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/1995	Débat au Conseil		

08/03/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0073	Résumé
15/05/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/07/1997	Vote en commission		Résumé
23/07/1997	Dépôt du rapport de la commission	A4-0259/1997	
17/09/1997	Débat en plénière		
18/09/1997	Fin de la procédure au Parlement		
06/10/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1995/2053(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	RELA/4/06544

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0259/1997 JO C 304 06.10.1997, p. 0007	23/07/1997	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0450/1997 JO C 304 06.10.1997, p. 0100-0119	18/09/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0073	08/03/1995	Résumé
Document de suivi	SEC(1999)0524	21/04/1999	

Relations Europe/Japon: prochaines étapes

1995/2053(COS) - 08/03/1995 - Document de base non législatif

-OBJECTIF : La présente communication vise à faire le bilan des relations économiques et commerciales entre l'Union européenne et le Japon et fait une série de propositions afin d'améliorer l'efficacité de la politique de l'Union à l'égard de ce pays, y compris dans les domaines de coopération. Elle suggère enfin la façon dont l'Union devrait développer ses relations politiques avec le Japon. -CONTENU : Jusqu'à présent, les relations Union-Japon

ont été essentiellement économiques et ont été dominées, côté communautaire, par la conviction que des obstacles inacceptables gênent l'accès au marché japonais. Parallèlement, l'excédent des paiements courants du Japon est perçu comme excessivement élevé (en 1995 et 1996, 2,5%). Le déséquilibre réel existant dans les relations économiques entre le Japon et l'Union doit pouvoir être évincé par une stratégie plus ciblée permettant un meilleur accès au marché japonais. C'est pourquoi, la communication de la Commission propose de réexaminer les relations Union-Japon à la lumière d'une nouvelle donne : une plus grande présence du Japon sur la scène internationale. L'option prise par la Commission dans sa communication est de plaider en faveur d'un renforcement des relations politiques tant pour leurs avantages intrinsèques que pour faire contre-poids à l'influence américaine. La Commission est convaincue que l'émergence d'un nouveau Japon ne pourra être que bénéfique et permettra de mieux réaliser les objectifs de paix globale et de sécurité et d'un environnement commercial multilatéral et ouvert. Des relations politiques plus solides auront également une incidence sur les relations économiques bilatérales et contribueront à réduire les tensions commerciales actuelles. La Commission demande dès lors que le dialogue politique Union-Japon soit renforcé selon les grandes lignes de forces suivantes : -identification des domaines concrets de coopération existant dans le domaine politique, -échange d'information régulier et privilégié concernant les discussions politiques de l'Union et du Japon, -établissement de contacts de travail réguliers entre hauts fonctionnaires pour préparer les réunions ministérielles, -instauration de sommets annuels Union-Japon se tenant alternativement au Japon et en Europe et prévision d'un calendrier. Sur le plan économique, une série de pistes sont également proposées, dont notamment : -développement du TAM (échanges entre experts Union-Japon sur les matières relatives à l'accès au marché), -développement du dialogue sur la déréglementation, la concurrence et la coopération industrielle, -amélioration du climat propice à l'investissement européen au Japon et les relations industrielles de l'Union et du Japon, -développement des moyens visant à atténuer le déséquilibre des connaissances scientifiques (notamment dans le contexte du IVème programme-cadre de recherche, projets dans le domaine de la Société de l'Information) et à favoriser les contacts culturels et les échanges entre intellectuels des deux parties. Des propositions allant dans ce sens devraient se concrétiser, y compris sur le plan budgétaire, dès 1996 dans la limite des ressources disponibles.

Relations Europe/Japon: prochaines étapes

1995/2053(COS) - 18/09/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. James MOORHOUSE (PPE, UK), le Parlement européen estime que l'Union devrait soutenir et encourager le Japon à jouer un rôle plus important sur la scène internationale et qu'en retour ce pays devrait apporter son soutien aux politiques de l'Union en Asie. Il soutient dès lors la stratégie engagée par l'Union qui consiste à réclamer un changement de politique de la part du Japon de façon persistante, cohérente et globale et souligne qu'il est important que l'Union et ses Etats membres coordonnent leurs actions dans ce domaine avec l'aide des milieux d'affaires. Sur le plan politique, il invite l'Union et ses Etats membres à travailler en étroite coopération avec ce pays, notamment en matière de désarmement et d'interdiction des essais nucléaires. Sur le plan économique, le Parlement se félicite de la chute de l'excédent commercial bilatéral Japon-Union (moins 36,2%) mais constate la persistance d'un déséquilibre important entre investissments de l'Union au Japon et ceux de ce pays dans la Communauté. Il déplore aussi que ces 10 denierès années les investissements directs de l'Union aient été aussi faibles et félicite la Commission de son initiative de lancer une étude sur le sujet. Parallèlement, il remarque que si les investissements japonais dans l'Union n'ont cessé de chuter depuis 1990, l'engagement du Japon dans les nouveaux pays industrialisés de l'Asie ne cesse de croître. Le Parlement souligne, par ailleurs, l'importance du programme de déréglementation en cours au Japon, tout en estimant que les progrès en la matière sont limités. Il souhaite que ce programme soit renforcé et soit d'une plus grande envergure. Il presse également le Japon de créer les conditions favorables à la liberté des échanges à l'intérieur du pays (sans passage obligé par des monopoles commerciaux), seul moyen de favoriser l'entrée des produits européens au Japon. Reconnaissant l'effet positif du mécanisme d'évaluation des échanges (Trade Assessment mechanism - TAM), le Parlement demande la mise en place d'un vaste accord de reconnaissance mutuelle (ARM) dans le domaine du contrôle et de l'agrément de produits. Soulignant, par ailleurs, la nécessité pour l'Union et le Japon de coopérer dans le cadre de l'OMC, notamment dans des secteurs tels que la concurrence, les investissements, la protection de l'environnement, etc., le Parlement demande que le règlement des différends commerciaux entre les parties intervienne au sein de cet organisme international. En outre, le Parlement estime que toute ouverture du marché devrait se faire sur une base multilatérale. Le Parlement soutient également les accords sectoriels de coopération scientifique et technologique UE-Japon et se déclare favorable à une participation accrue de l'Union dans le programme "Human Frontiers" lancé par le Japon (qui associe la recherche fondamentale en biologie humaine et sur les fonctions du cerveau à l'informatique et à la cybernétique). Il demande également que le programme d'échange de boursiers entre l'Union et le Japon (jeunes savants et ingénieurs) soit élargi et approuve l'idée d'un protocole d'accord visant à permettre aux chercherus européens de tirer profit des installations de recherche et des ressources logistiques des centres de Tsukuba. Enfin, il estime qu'il faut continuer d'accorder la priorité aurenforcement de la coopération industrielle, intersyndicale, scientifique, environnementale et culturelle avec le Japon et regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le projet "Maison de l'Europe" visant à promouvoir l'image de la cohésion de l'Union européenne.